



Département du Gard
COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-30200
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° DEL-2026-020

Séance du 20 mars 2026

Nombre

Conseillers en exercice	15
Présents	15
Votants	15
Absents	0

L' an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18h15, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

Étaient présents : Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Mme POREAU Sylvie, Monsieur COLOMBELLE Frédéric, Madame MAHEO Stéphanie, Madame LAFFUITTE Camille, Monsieur AZNAR Didier, Madame AGUILAR Catherine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Monsieur HENRY Claude, Madame MAURIN Manon, Monsieur MARTINEZ Thierry, Madame BARBIN Tanya, Monsieur ANASTASY Willaim, Madame GISSINGER Sylviane

Date de convocation
16/03/2026

Procurations :

Date d'affichage
16/03/2026

Absents excusés :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame MAURIN Manon est nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :
Election des Adjoints au Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante): 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Les Adjoints de la liste conduite par Mr MISSOUR Gérald : 15 voix (quinze voix)

- Les Adjoints de la liste conduite par Mr MISSOUR Gérald, ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés Adjoints au Maire et immédiatement installés :

Délai de recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes : 2 mois

- 1er Adjoint : Monsieur COMBA Jean-Bernard
Chargé de l'urbanisme

-2ème Adjoint : Madame POREAU Sylvie
Chargée aux affaires scolaires et périscolaires, au logement

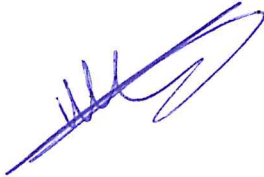
-3ème Adjoint : Monsieur COLOMBELLE Frédéric
Chargé aux travaux et cadre de vie

-4ème Adjoint : Mme MAHEO Stéphanie
Chargée à la vie sociale, associative et aux liens intergénérationnels

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Et ont signé les membres présents,
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**La Secrétaire,
MAURIN Manon**



**Le Maire,
Gérald MISSOUR**

